

Réf: Dossier N° 124168

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KHULGNAMY VET CONSULTING » en abrégé «  
KVC »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA PALMERAIE  
APRES BARRAGE DERRIERE LES IMPOTS, Lot 21, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KHULGNAMY VET CONSULTING » en abrégé « KVC »

Objet : -CLINIQUE ET PHARMACIE VETERINAIRE  
- NURITION ANIMALE -  
DIVERS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:  
L'ACQUISITION; LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES; L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX; LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE; LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE; ET GENERALEMENT; TOUTE OPERATIONS FINANCIERES; COMMERCIALES; INDUSTRIELLES; MOBILIERES ET IMMOBILIERES; SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA PALMERAIE  
APRES BARRAGE DERRIERE LES IMPOTS, Lot 21, Ilot 1

Dirigeant(s) : M KOUAKOU LAGOU HERMANN BORIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06282 du 14/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31383/GTCA/RC/2022 du 14/07/2022

